



Migrant.es, réfugié.es à la rue ? Ni expulsion ! Ni exclusion !

Manif bruyante mardi 23 – 18 h 30 rdv devant le conseil régional

Parcours : conseil régional – mairie – conseil départemental – préfecture.
Amener casseroles, couvercles pour une « casserolade ».

Expulsion immédiate de l'ex-CRDP » le 26 avril 2019

Lecture de l'ordonnance du 10 avril : *Compte tenu de l'absence de mesure d'hébergement d'urgence proposées à ce jour aux intéressés, il y a lieu d'accorder aux occupants sans droit ni titre un délai de quinze jours à compter de la notification présente pour quitter les lieux. Sic* le juge des référés du Tribunal administratif de Limoges.

Ainsi sont conviés plus de 70 personnes dont une vingtaine d'enfants à coucher dehors à partir du 26 avril.

La belle « urgence »

Depuis le mois de novembre 2017, le collectif Chabatz d'entrar clame sans cesse la défaillance des pouvoirs publics concernant l'hébergement d'urgence. En effet, nous constatons plus de 200 personnes à la rue rien qu'à Limoges. Les diverses institutions ont préféré le jeu « de la patate chaude » quand le collectif demandait des rencontres pour trouver des solutions pérennes.

Aujourd'hui la véritable urgence est : l'expulsion !

Arrêtons de fabriquer des « sans droit ni titre » qui sont interdits de cité (privés de logement, privés de ressource, privés de circulation...).



Merci de noter un autre rendez-vous :

. mercredi 24 réunion à partir de 18h30 à l'ex.CRDP. Puis ceux qui peuvent restent car on fait une fête et si possible dormir sur place (amener votre duvet) !

Collectif « Chabatz d'Entrar » - courriel : chabatzdentrar@riseup.net – www.facebook.com/collectifchabatzdentrar/